

BPREA En apprentissage

En apprentissage
Diplôme de niveau 4

Perspectives et débouchés

Métiers : Agriculteur(rice), Eleveur(euse), Producteur(rice), Responsable d'élevage, Chef de culture, Chef de production agricole

Principales activités : Diagnostic de l'entreprise et de l'agrosystème, stratégie de production, conception de système de production, conduite des productions, gestion durable des sols, du système et de son environnement, entretien des bâtiments, des installations et des équipements, conduite d'engins agricoles, organisation du travail et gestion des ressources et relations humaines, gestion et administration de l'entreprise

Qui recrute ? Exploitations agricoles, ateliers de transformation

Poursuites de formations/études : BTS

Objectifs visés et évaluables

Acquérir les connaissances et compétences techniques et professionnelles permettant de maîtriser les techniques de production, les procédés de transformation et de commercialisation.

Contenus de formation

- C1 - Se situer en tant que professionnel
- C2 - Piloter le système de production
- C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- C6/C7 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

L'individualisation des parcours permet d'adapter le programme à chaque bénéficiaire en fonction des acquis et du projet.

Possibilité de délivrer le diplôme ou des blocs de compétences

Public et prérequis

- Jeunes âgés de 17 ans au moins
- Personne de 16 à 29 ans révolus
- Au-delà de 29 ans : Les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise
- Personnes âgées de 17 à 29 ans : Année de 2de validée dans sa totalité, expérience professionnelle ou diplôme de niveau 3.

N° de fiche :

ROME : A1416 - A1407 - A1410 - A1411 - A1409

RNCP : 38093

NSF : 210

FORMACODE : 21052

Nom du certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Date de publication de la fiche : 18/12/2023

Date de validité : 31/12/2028

Contact :

Secrétariat CFA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfa.borgo@educagri.fr

Plan et moyen d'accès :

L'établissement est desservi :

Par le réseau routier cf "Google maps"

Lycée Agricole de Borgo

Par le réseau ferroviaire, cf "Chemin de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied)

Handicap :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



Condition d'inscription

Trouver un maître d'apprentissage
Signer un contrat d'apprentissage
Remplir les conditions liées au public ciblé, pré-requis

Modalité d'évaluation des objectifs

Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables(UC).
Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans.
Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.
Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construites sur la base de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation.
Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises.

Modalité de sélection

Dans la limite des places disponibles sur le centre de formation.
Après entretien pour vérifier le projet de formation et projet professionnel.

Modalité d'alternance

1 à 2 semaine par mois en centre entre Septembre et Juillet - 35h/semaine

Mode de validation

Diplômant :
Diplôme de niveau 4,
possibilité de valider par blocs de compétences,
possibilité d'adapter les parcours, VAA

Modalité pédagogique

En présentiel :
Mise en situation professionnelle,
visites pédagogiques,
interventions de professionnels ou d'experts, travaux de groupe

Délai d'action

Accès à la formation dès la signature du contrat d'apprentissage



Frais pédagogiques

Aucun / Achat EPI par l'employeur

Financement et modes de rémunération

Financement :
Formation financée par les OPCO, voire partiellement par l'entreprise ou se déroule l'apprentissage.

Rémunération :
Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation à la charge de l'employeur

Durée

- 2 ans
- 1608 heures / an
- 25% du temps (soit 408h par an) s'effectue au centre
- 75% du temps (soit 1200h par an) s'effectue en Entreprise

